

## À l'école du paysage

L'architecte Guy Desgrandchamps est un habitué de Lucinges, ce petit village situé aux portes du Chablais. Il est déjà intervenu, au cœur même de ce centre-bourg partagé entre bâtiments publics et logements sociaux, sur le presbytère, bâtisse historique et emblématique transformée et étendue pour les besoins d'un restaurant scolaire, d'une bibliothèque communale et de salles de réunion. Entre cet édifice du XVII<sup>ème</sup> siècle et son extension moderne vitrée,

tapie dans la pente, ainsi qu'une école située en haut du terrain exploité, associant un bâtiment des années 1970 à un agrandissement datant des années 1990 (vêtu de galets et de panneaux préfabriqués), le professionnel s'est attaché à définir une "réponse cohérente et argumentée". L'école nouvelle vient donc s'inscrire dans la pente, tout en étirant des lignes claires qui viennent souligner les perspectives et cadrer les vues.

*mots clés*

bois  
enseignement  
équipement public  
lumière

*adresse*

route du Faubourg  
74380 Lucinges

LUCINGES



### BÂTIMENT D'ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES DE LUCINGES

MAÎTRE D'OUVRAGE  
COMMUNE DE LUCINGES

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE  
GUY DESGRANCHAMPS  
ÉCONOMISTE - CAILLAUD INGENIERIE  
BET STRUCTURE - CROZET - NURRA  
BET FLUIDES - FOURNIER - MOUTHON  
BET ACOUSTIQUE - MERCIER  
BET ÉLECTRIQUE - CICAB

SURFACE UTILE : 781 M<sup>2</sup>  
SHON : 781 M<sup>2</sup>  
SHOB : 838 M<sup>2</sup>

COÛT DES TRAVAUX  
1 293 500 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)  
1 547 028 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : JUIN 2010  
LIVRAISON : AOÛT 2011  
MISE EN SERVICE : SEPTEMBRE 2011



Le programme a consisté à réaliser une extension du groupe scolaire existant par l'ajout de deux salles de classe, d'une grande salle de motricité et d'une garderie périscolaire. Le projet est venu se loger en contrebas et au sud de la cour d'école actuelle, son cadre étant fixé par la limite d'une route située au sud-ouest ainsi qu'un parking et espace sportif, situé au sud-est. Autre caractéristique –et contrainte– de taille : un fort différentiel de niveau entre la cour haute et la route basse.

### Incrusté dans la pente...

Afin de résoudre la question de la pente, l'option retenue a été d'incruster le bâtiment dans celle-ci avec un système de triple accès qui permet de le rejoindre soit depuis la route située en contrebas (de plain-pied via un intervalle extérieur délimité par un mur de granit, dans l'alignement de la route, qui vient matérialiser la césure entre l'espace public et l'espace privé), soit depuis la façade ouverte vers le parking, à mi-hauteur (via une rampe douce et goudronnée), soit, enfin, depuis la cour historique ouverte vers le centre-bourg au nord-ouest. À ce niveau sommital, les différences de niveau ainsi que les garde-corps ont été gommés de façon à faciliter l'accès à un simple édicule vitré qui se détache de l'ensemble et vient figurer, telle une en-tête discrète, la présence du nouveau bâtiment. Ainsi organisé, celui-ci structure le mouvement des poses et des déposes d'élèves et organise les circuits.

Largement engravé dans la pente (toute la partie haute, au nord-est), pour ne pas altérer le paysage et éviter l'effet de millefeuille architectural, le bâtiment fait tout pour ne pas paraître, tant en termes de volumes que de textures. L'alternance de menuiseries bois et aluminium, les panneaux de Trespa gris ou blanc cassé, la sous-face des pieds de mur en granit, la toiture végétalisée..., l'impression est celle d'un ensemble harmonieux et pastel, qui s'efface au profit des vues.

### ...mais épanoui

Si sa posture "enterrée" a pu faciliter son intégration, elle a en revanche posé au professionnel un sacré dilemme, et de taille : comment éviter l'encavement de l'établissement ! Cette "angoisse", dit l'architecte, lui a servi de fil conducteur, l'homme de l'art s'attachant par tous les moyens à ouvrir et à éclairer l'édifice au prix d'une approche longue et

patient. Dans la zone basse, la partie du bâtiment échappée du relief s'ouvre ainsi sur deux faces (au sud-est et au sud-ouest, vers la rue et le paysage) afin d'épanouir des salles qui souffrent de leur position enterrée au nord-est. À côté de l'accueil périscolaire, dont elle n'est séparée que par un large corridor vitré, qui laisse passer l'éclairage naturel de part et d'autre, la salle de motricité et de sport profite par ailleurs de la lumière grâce à un plafond qui s'arrête aux deux-tiers de sa surface totale pour s'évaser, à la verticale, vers un corridor qui draine les rayons issus des verrières sommitales –celles-ci circonscrivent l'édicule sur quatre faces– ainsi que des larges vitres au nord-est disposées au premier niveau. L'effet d'éclairage généré par ce large atrium central, pivot généreux de l'édifice, se trouve amplifié par les garde-corps transparents des balcons et du large escalier qui relie les étages ainsi que par des miroirs situés de part et d'autre des couloirs. Les jeux de jour et d'ouverture ainsi que les effets de cadrage et de perspective, verticaux et horizontaux, ont ainsi pour fonction de créer des niveaux de lecture différents au sein de l'établissement scolaire et de faciliter des jeux de regard qui contribuent à en faire, au delà du confort évident, un objet pratique et ludique. "J'ai voulu un espace conçu comme une sorte d'univers qui enrichisse les sensations des enfants ainsi que leur façon d'appréhender l'architecture", confirme Guy Desgrandchamps.

### Cadrages et intervalles

Dans cet esprit, l'architecture vient aussi, et en parallèle, mettre en valeur la vision de l'univers extérieur, créant des modes de relation et de liaison entre l'espace intérieur et le grand paysage : les lignes de la toiture plate et végétalisée –pour mieux se confondre–, ainsi que les larges débords des casquettes viennent souligner l'horizon. Les géométries s'effacent au profit des cadrages et des intervalles, comme autant de fenêtres ouvertes sur le village (le clocher de l'église aperçu au travers d'une imposte verticale) et ses bâtiments. À l'intérieur, les grandes verrières des salles de classe servent à tracer des perspectives, au-delà de la rue et des toits, vers les Voirons, le Salève et le Jura : des échappées belles comme autant d'espaces de pacification de la relation... Dans ce monde de l'épure et de l'essentiel, le "froufrou" (sic) n'a décidément pas droit de cité.

enseignement

EQP13-ens031

**CAUE**  
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S  
7 esplanade Paul Grimault  
bp 339  
74008 Annecy cedex  
Tél 04 50 88 21 10  
Fax 04 50 57 10 62  
caue74@caue74.fr  
www.caue74.fr



Rédaction: Laurent Gammaz - octobre 2013  
Photographies: Romain Bianchi  
Conception graphique: Anthony Denizand, CAUE de Haute-Savoie



1

1 et 2 - La salle d'activités physiques

3 et 4 - Adaptation du bâtiment à la topographie. Le niveau inférieur est en relation avec l'espace public et l'étage avec la cour de l'école

5 - La circulation verticale et les vestiaires sont éclairés naturellement



2



5



4



3